



MUNICIPALITÉ SAINTE-FÉLICITÉ

151, rue Saint-Joseph C.P. 220
Sainte-Félicité (Québec)
G0J 2K0
Tél. : 418 733-4628 Fax: 418 733-8377
Courriel: ste-felicite@lamatanie.ca

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FÉLICITÉ

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 141

Aux personnes intéressées par ce projet de règlement

AVIS PUBLIC est par la présente, donné par le soussigné de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 06 juin 2022, le Conseil municipal a adopté le projet de règlement suivant :

*Projet de règlement numéro 141 modifiant le règlement de zonage numéro 76 afin d'autoriser le loisir d'intérieur dans la zone 12-C et d'apporter diverses modifications aux normes relatives aux bâtiments principaux et usages complémentaires.

QU'EST-CE QUE C'EST?

Les changements proposés touchent le règlement de zonage.

POURQUOI CES CHANGEMENTS?

La municipalité désire modifier son règlement de zonage afin de permettre l'activité loisir intérieur dans la zone 12-C à dominance commerciale et de services. Elle modifie aussi les normes applicables aux bâtiments multiusages et aux terrains d'angle, ces changements impacteront les dimensions et les marges de recul latérales des bâtiments principaux. La municipalité souhaite également autoriser comme usage complémentaire parmi les activités artisanales la fabrication de thé et de tisanes. Les changements ont pour but de favoriser le développement de plusieurs activités et de promouvoir la vitalité de la municipalité.

COMMENT PUIS-JE FAIRE VALOIR MON OPINION AUPRÈS DE LA MUNICIPALITÉ?

Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le 22 juin 2022 à 18h30 à la salle Alphonse-Simard du Centre communautaire de Sainte-Félicité situé au 194 rue Saint-Joseph à Sainte-Félicité. Au cours de cette assemblée publique, le maire ou son représentant expliquera le projet de règlement et les conséquences de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Aussi, le projet de règlement numéro 141 contient des dispositions à une approbation référendaire.

EST-CE QUE JE PEUX CONSULTER CE PROJET DE RÈGLEMENT?

Oui, le projet de règlement est disponible pour consultation en ligne sur la page d'accueil du site internet de la Municipalité au www.sainte-felicite.ca

Donné à Sainte-Félicité, ce 07^{ème} jour du mois de juin 2022.

Yves Chassé, GMA
Directeur général
Greffier-trésorier